

DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD

REPUBLIQUE



FRANCAISE

MAIRIE DE COGGIA



Liberté - Egalité - Fraternité

COMMUNE DE COGGIA  
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
Du 03 avril 2024  
N° 22

**OBJET :** Création d'un poste d'adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe de 20 heures.

**Date de la convocation :**  
29/03/2024

**Nombre de membres  
Composants l'Assemblée :**  
15

**Nombre de Conseillers  
en exercice :** 15

**Nombre de membres  
présents :** 11

**Nombre de votants :** 15

**Quorum :** 08

**Secrétaire de séance  
Madame BIFERALI  
Martine**

L'an deux mil vingt-quatre, et le mercredi 03 avril, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune de COGGIA s'est réuni en séance publique ordinaire en salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur COGGIA Jean-Dominique, 2ème Adjoint.

**Etaient présents :** Monsieur COGGIA Jean-Dominique, Monsieur COGGIA François, Monsieur AMPART Jean-Claude, Madame ALFONSI Noëlle, Madame LIBONATI Julie, Monsieur SPADA Sébastien, Monsieur MALATESTA Ludovic, Madame ANDREÏ Brigitte, Madame AÏUTI Dominique, Madame BIFERALI Martine, Monsieur FENECH Carmel.

**Etaient absents :** Monsieur RAFFALLI Louis, Monsieur LAPORTE Bernard, Monsieur ALZAPIEDI Antoine, Monsieur PASSALACQUA Jean-Louis.

**Absents représentés :** Monsieur RAFFALLI Louis donne pouvoir à Monsieur AMPART Jean-Claude, Monsieur LAPORTE Bernard donne pouvoir à Monsieur COGGIA Jean-Dominique, Monsieur ALZAPIEDI Antoine donne pouvoir à Madame LIBONATI Julie, Monsieur PASSALACQUA Jean-Louis donne pouvoir à Monsieur FENECH Carmel.

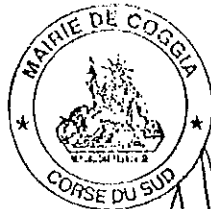
Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer

**Le Président expose au Conseil Municipal que compte tenu des besoins du service, un poste d'adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe territorial à temps non complet (20 heures) doit être créé à compter de ce jour. L'agent sera recruté conformément au décret N° 2006-1691 du 22 décembre 2006 portant sur le statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux. Il sera affecté à l'entretien de la voirie communale et des bâtiments communaux et de leurs abords.**

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré vote par 7 voix POUR  
3 voix CONTRE ( Julie LIBONATI, Noëlle ALFONSI, Antoine ALZAPIEDI )  
5 NON PARTICIPATION.**

**Le tableau des effectifs sera complété en ce sens.  
Les dépenses résultants de cette création sont prévues au budget chapitre 64.**

**Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme au registre.**



**Le Maire,**

**François COGGIA**

COGGIA Pauline

Vedolaccia

20160Coggia

06.12.98.36.41

[coggiaoauline@gmail.com](mailto:coggiaoauline@gmail.com)

à

Monsieur Le Maire

Mairie de COGGIA

20160 COGGIA

**Objet :** Demande de changement de filière

Monsieur Le Maire,

Par cette lettre, je viens vous faire part de ma volonté de changer de filière concernant mon poste au sein de la Mairie de Coggia. Je suis actuellement Adjoint Administratif mais suis plus intéressée par le travail d'extérieur. De ce fait, je souhaiterais passer dans la filière d'Agent Technique.

Dans l'attente de votre retour, je reste à votre disposition.

Veuillez agréer, Monsieur Le Maire, mes salutations distinguées.

Fait à Coggia le Jeudi 22 février 2024

Reçu le 23 février 2024



M<sup>lle</sup> Coggia Pauline

